



Changement de régime matrimonial

Par Victor86

Bonjour, nous allons bientôt changer de régime matrimonial et passer d'un régime communautaire à un régime séparatiste. Nous devons donc partager nos biens communs mais devons nous également partager les dettes communes (emprunt immobilier pour le domicile)? Merci d'avance.

Par kang74

Bonjour

Oui, vous êtes obligé de faire une liquidation de communauté.

Vous vous retrouverez en indivision sur l'ensemble des biens communs (cela ne changera rien pour la banque)

Pensez bien à faire valoir d'éventuelles récompenses dans l'acte .